



Harcelé par mon patron il porte plainte contre moi!

Par **zizouh**, le **06/02/2013** à **21:32**

bonjour,

voilà je suis en arrêt maladie depuis plus de 3 mois pour un syndrome dépressif et anxiété provoqué par une situation difficile sur mon lieu de travail: je me retrouve à effectuer des petits dossiers m'empêchant ainsi d'atteindre les objectifs chiffrés (qui ne sont pas mentionnés dans mon contrat au passage) alors que les gros dossiers sont toujours confiés à un collègue que j'ai d'ailleurs moi-même formé, je devais également faire face à une critique (genre: "vous êtes le maillon faible", vous n'êtes pas indispensable, vous êtes le dernier du groupe...) bref j'ai eu un arrêt de 15 jours et mon chef m'a accusé d'avoir fait semblant et a menacé de refuser les congés que je voulais prendre. Bref j'ai fait une crise d'angoisse et de tétanie, ma femme a dû venir me chercher car personne n'a bougé pour m'aider. Le médecin m'a arrêté et le psy m'a interdit d'y retourner travailler pour le moment. Aujourd'hui, il fait traîner les choses et du coup je n'ai rien touché depuis 2 mois en salaire. De plus, je viens de recevoir une convocation au commissariat car il porte plainte contre moi! Quel recours puis-je avoir? merci de votre aide